

Les étrangers rentrent dans la cité

Autor(en): **Guyaz, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1588

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019005>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

23 janvier 2004
Domaine Public n° 1588
Depuis quarante et un ans,
un regard différent sur l'actualité

Les étrangers rentrent dans la cité

Le référendum contre le droit de vote accordé aux étrangers dans la nouvelle Constitution vaudoise a échoué. Les opposants étaient peu nombreux, mal organisés et sans soutien politique. L'inscription du droit de vote aux immigrés est soutenue par un mélange de remords, de générosité et de désir d'ouverture. Les étrangers adultes sont venus dans notre pays. Ils ont contribué à sa prospérité, payé des impôts, donné plus qu'ils n'ont obtenu et nous sommes d'une certaine manière leurs obligés. L'acquisition de notre bourgeoisie est difficile. En leur permettant de voter, même seulement au niveau local, nous leur rendons ce qu'ils ont apporté (lire en page 3). Voilà pour le remords et la générosité. C'est aussi une manière de montrer que le pays ne se referme pas sur lui-même, que sa culture n'est pas figée dans la peur et sur la défensive. Voilà pour l'ouverture.

Sous un discours moderne, c'est une logique vieille comme les sociétés humaines qui est à l'œuvre, celle du don et du contre-don. La gratuité n'existe pas. Si tu me donnes quelque chose, ton temps, ton travail qui m'a rendu plus riche, alors à un moment ou à un autre je dois te le rendre. Le droit de vote aux étrangers est une restitution symbolique. Et la possibilité de l'accorder sans la citoyenneté marque une évolution majeure de la notion d'identité.

Au début était la cité. Hors des murs rôdaient les barbares. On était

membre de la cité parce que depuis des temps lointains, vaguement magiques, la famille avait toujours été là. C'est le droit du sang, toujours à l'œuvre sans nuances jusqu'à une date récente en Allemagne. Puis on faisait partie de la cité parce qu'on y habitait depuis assez longtemps pour être accepté, c'est le droit du sol. Autrefois lorsqu'on quittait son pays, il était rare qu'on y retourne. Avec le XX^e siècle, les moyens de transport rapides et le développement des médias, voilà qu'il devient possible de faire des allers et retours, de maintenir des liens avec la terre natale, souvent par sécurité, c'est le temps des doubles nationaux.

Le cœur de l'Europe vit en paix depuis près de soixante ans. Les migrations s'accroissent, les modes de vie se standardisent. On peut vivre dans un pays, s'y sentir bien et ne pas chercher à en acquérir la citoyenneté. La société d'abondance fait preuve d'une tolérance nonchalante. Les partisans de la tradition sont toujours là bien sûr, mais rarement majoritaires. Les identités sont multiples. Mais un pays ne peut se dissoudre dans un grand tout. Il existe parce qu'il a des limites, un territoire, des frontières. Il y a toujours *nous* qui tremblons dans les guerres symboliques du football et *eux* que nous souhaitons battre. C'est un des problèmes de la construction de l'Europe. Le maintien de l'accueil et de l'ouverture n'a probablement un sens que si nous savons aussi où est la frontière. JG

Dans ce numéro

